

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 616 - page 3569

44 - Loire-Atlantique

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique.

LA CALE 2 L'ILE (ASSOCIATION NANTAISE POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MARITIME ET FLUVIAL).

Nouvel objet : la sauvegarde et la promotion du patrimoine maritime et fluvial dans les domaines matériel (les objets) et immatériel (la transmission du savoir) ; agit notamment par l'organisation de chantiers de construction, d'entretien et de restauration de bateaux et leur gestion ; des partenariats avec des organismes s'occupant de personnes en difficulté pour la réalisation de projets personnels se rapportant à un domaine maritime ou fluvial ; la mise en place de projets pratiques et d'actions pédagogiques en lien avec le patrimoine maritime et fluvial permettant à des publics jeunes d'entrer en contact avec des professionnels de la construction, de la restauration ou des artistes ; la participation à toute activité patrimoniale, culturelle ou touristique, notamment par des navigations, contribuant à la mise en valeur du patrimoine maritime et fluvial.

Siège social : Ateliers et Chantiers de Nantes, 2 Bis, boulevard Léon Bureau, 44000 Nantes.

Date de la déclaration : 7 juillet 2015.